

GESTIONNAIRE



PARTENAIRES

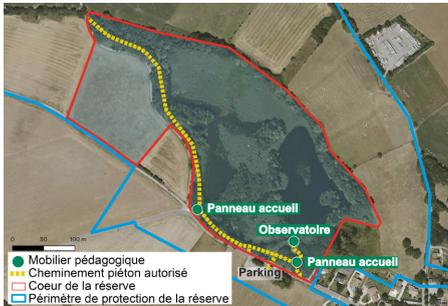


Pourquoi un classement ?

L'étang est reconnu depuis les années 1970 pour la grande variété d'espèces d'oiseaux, d'odonates et d'amphibiens que l'on peut y observer. Cette originalité, pour un site de taille réduite, en contexte périurbain, lui a valu l'attention des naturalistes. Ils constatent alors son atterrissement naturel progressif, son remblaiement par des dépôts divers, des pollutions et des risques liés à l'urbanisation. En 1984, à la demande de la commune de Jarrie, le site obtient son classement en Réserve Naturelle Volontaire. Puis, en 2005, l'étang de Haute-Jarrie rejoint le réseau des Réserves Naturelles Régionales.

Condition d'accès et réglementation

L'étang est accessible dans ses parties sud et ouest, les autres berges étant préservées de toute fréquentation pour la tranquillité de la faune sauvage.



Participez à la protection de l'Etang de Haute-Jarrie en respectant la réglementation dans les zones autorisées :



Grenoble-Alpes Métropole - RNR de l'Etang de Haute-Jarrie

12 rue du Polygone 38450 VIF - Tél : 04 76 98 38 57
www.grenoblealpesmetropole.fr/reservesnaturelles
reservesnaturelles@grenoblealpesmetropole.fr



Photos : Grenoble-Alpes Métropole/RNR de l'Etang de Haute-Jarrie - Mise en page : www.imail-france.net

Réserve Naturelle Régionale



ÉTANG DE HAUTE JARRIE



Une zone humide exceptionnelle au coeur de la Métropole grenobloise



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

La Réserve Naturelle Régionale de l'Étang de Haute-Jarrie

L'étang de Haute-Jarrie est installé sur le plateau agricole de Champagnier, entre les massifs du Vercors, de Belledonne et de la Chartreuse. Ce site allie un plan d'eau et un réseau de chenaux où l'eau circule librement, à des roselières denses, des prairies humides périphériques et des îlots boisés. Portés par les mélodies des grenouilles et des crapauds, vous pourrez y observer les oiseaux d'eau communs et guetter le discret Blongios nain qui niche dans les roselières, le Héron pourpré ou d'autres migrateurs rares.



Un concentré de biodiversité

Poches d'eau libres stagnantes, roselières à phragmite, à massette et à scirpe forment une mosaïque fine et complexe au cœur de la Réserve. Des taillis et boisements humides bordent les chenaux et ont colonisé les îlots formés lors d'anciens curages. Des prairies humides, inondées périodiquement, occupent les franges agricoles de l'étang. Cette eau provient de la nappe, de la pluie, des ruisseaux et canaux : la réserve est donc sensible aux assècs prolongés et aux pollutions.

184 espèces d'oiseaux ont été recensées sur la Réserve, dont **65 espèces nicheuses** (parmi ces dernières, des espèces rares comme le Blongios nain, la Rousserolle turdoïde et le Héron pourpré). Situé dans l'axe du sillon alpin, l'étang est une halte régulière

pour de nombreux migrateurs et hivernants : **Sarcelles, Rousserolles, Bruant des roseaux, Bihoreau gris, Canard siffleur**, etc.

Les prairies humides périphériques hébergent la discrète **Gratiolle officinale** protégée au plan national. Dans l'eau libre, flottent la Lentille d'eau à trois sillons et la Renouée amphibie.

De nombreux insectes patrimoniaux sont présents, avec une **quarantaine d'espèces de libellules** (dont l'Agrion joli), des papillons très rares comme le Chilo satiné et le Cuivré des marais, et des orthoptères tels que le Conocéphale des roseaux.

Le site accueille aussi des reptiles inféodés aux milieux humides (Couleuvres à collier et vipérine), des batraciens protégés (Crapaud commun, Grenouille agile) et des mollusques d'intérêt européen (Vertigo des Moulins).

1984 création de la Réserve Naturelle

10 hectares en cœur de Réserve

21 hectares en périmètre de protection

184 espèces d'oiseaux

60 présentant un intérêt patrimonial fort

218 espèces de papillons

235 taxons floristiques

Blongios nain © J. Ben-Said



Gratiolle officinale © P. Rouveyrol



Renouée amphibie © Grenoble-Alpes Métropole / S. Louis



Agrion élégant © Grenoble-Alpes Métropole / S. Louis



Cuivré des marais © Flavia / Y.Baillet



Grenouille agile © Grenoble-Alpes Métropole / S. Louis

Missions du gestionnaire

Le gestionnaire de la réserve a pour mission de **préserver les espèces patrimoniales** en maintenant un **équilibre entre eau libre et roselières** et en limitant l'expansion des arbres au cœur de la Réserve.

L'équipe de la RNR est chargée de mettre en œuvre les opérations du Plan de Gestion (études et suivis, gestion et restauration des milieux...) et de faire appliquer la réglementation en partenariat avec d'autres services (OFB, ONF, Gendarmerie nationale, Police municipale).

Elle organise la fréquentation de ce site fragile : **signalétique, accueil, information et sensibilisation du public.**

La réserve dispose d'une instance de concertation, le **Comité Consultatif**, qui regroupe les différents partenaires : élus locaux, administrations, propriétaires, associations de protection de la nature, fédérations de chasse et de pêche, etc. Le gestionnaire participe également aux démarches de concertation sur son territoire.